

L'Action sociale catholique

UN BREF DE S. S. PIE X

— o —

Demain on donnera lecture, dans les églises, du Bref par lequel N. S. P. le Pape a bien voulu approuver et encourager le vénérable Archevêque de Québec, dans son entreprise de l'Action sociale catholique et de la Presse catholique. On remarquera que, au témoignage du cardinal Merry del Val, ce Bref est une lettre autographe de Sa Sainteté, qui a dû par conséquent prendre une connaissance très attentive de la Lettre pastorale de S. G. Mgr Bégin, avant d'écrire ce document pontifical.

La joie du clergé et des fidèles sera grande, à la vue de l'honneur que N. S. P. le Pape a fait au diocèse de Québec, en s'occupant d'une manière aussi prochaine de nos intérêts les plus chers. Et quel encouragement, dans cet acte du Vicaire de Jésus-Christ, pour Mgr l'Archevêque, pour son clergé et son peuple, à poursuivre l'Œuvre récemment entreprise en faveur de la foi catholique !

Nous serons heureux de publier, en notre prochaine livraison, l'auguste document et la Circulaire par laquelle Monseigneur l'Archevêque le fait connaître à son clergé.

DISCOURS DE M. L'ABBÉ E. ROY, AU COLLÈGE DE LÉVIS

Le directeur de l'Action sociale, M. l'abbé E. Roy, donnait dernièrement une conférence au collège de Sainte-Anne pour expliquer à son auditoire la nature, le but, et les moyens d'action de cette belle œuvre. Mardi soir, le 11 juin, le collège de Lévis avait le plaisir de l'entendre. Certes, un orateur, quelque puissant qu'il soit, n'est pas indifférent à la sympathie que l'auditoire lui porte; cette sympathie lui est même nécessaire, si l'on veut qu'il ouvre son cœur et fasse voir ce qu'il contient. Le vaillant orateur a ouvert le sien, et rarement il a été plus éloquent.

Cette œuvre de l'Action sociale catholique, qui sera si féconde en fruits heureux, est venue à son heure, au témoignage de ceux qui ne se bornent point à juger des choses par leur